

Communiqué Important

Les Bonbons de "La Pie qui Chante" offrent 100.000 francs

à toute personne qui, en France ou à l'Étranger, pourra leur fournir un témoignage réel avec preuves photographiques à l'appui sur les

SOUCOUPES VOLANTES

Toutes les pièces et documents qui leur seront transmis seront soumis pour vérification au contrôle d'un Jury Scientifique réuni spécialement par la « Pie qui Chante ».

D'autre part, toute lettre apportant un témoignage personnel jugé sérieux sur les Soucoupes Volantes sera récompensée par

1 kilog des fameux **CARAMELS " GALÉJADES "**

Ecrire avant le 15 Novembre 1954, aux **BONBONS DE « LA PIE QUI CHANTE »**, Wattignies (Nord).